

**RAPPORT D'ORIENTATION
BUDGÉTAIRE 2025
CCAS DE MONTLUEL
et
Section CCAS DE CORDIEUX**

Conseil d'administration du 25 février 2025

Sommaire

Introduction

1 - Sur le plan local

- 1.1 Les diverses missions du CCAS
- 1.2 Rétrospective des actions menées en 2024 : ateliers et animations
- 1.3 Projets d'actions 2025
 - 1.3.1 La résidence des marais
 - 1.3.2 La semaine bleue
 - 1.3.3 Octobre rose
 - 1.3.4 Courir pour Elles
 - 1.3.5 Journée de l'autisme
 - 1.3.6 Ateliers à thèmes
 - 1.3.7 Action jeunes

2 - Le contexte financier

- 2.1 Retour sur 2024
 - 2.1.1 Zoom sur les recettes 2024
 - 2.1.2 Zoom sur les dépenses 2024
- 2.2 Les orientations 2025
 - 2.2.1 Les recettes de fonctionnement
 - 2.2.2 Les recettes d'investissement
 - 2.2.3 Les dépenses de fonctionnement
 - 2.2.4 Les dépenses d'investissement

3- Conclusion

La section de CORDIEUX du CCAS de MOTLUEL

- Rappel du budget 2024
- Le budget 2025
- Conclusion

Les régions, les départements, les communes de 3 500 habitants et plus, leurs établissements publics locaux (les CCAS par exemple), les EPCI et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus sont tenus d'organiser un débat d'orientation budgétaire dans les dix semaines pour les collectivités ayant opté pour le référentiel M.57. Le DOB s'effectue sur la base d'un rapport sur les orientations budgétaires (ROB) élaboré par l'exécutif. Il se déroule dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8 du CGCT. L'article D2312-3 du CGCT précise les données que doit contenir le ROB :

« 1° Les orientations budgétaires envisagées par la commune portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la commune et l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont elle est membre.

2° La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes. Le rapport présente, le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme.

3° Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget. Les orientations visées aux 1°, 2° et 3° devront permettre d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget. » De plus, l'article 13 II de la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 a introduit de nouvelles dispositions en vertu desquelles : « A l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales présente ses objectifs concernant : 1° L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement ; 2° L'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette. Ces éléments prennent en compte les budgets principaux et l'ensemble des budgets annexes. »

Le contexte Monde : les banques centrales desserrent l'étai, le risque géopolitique monte d'un cran.

La croissance mondiale est attendue sans véritable élan en 2024 et en 2025, autour de 3 %, avec des dynamiques régionales très différentes.

Les États-Unis continuent de surperformer et de surprendre à la hausse avec une croissance attendue proche de 3 %, tandis que la zone Euro peine à se redresser avec une croissance qui serait inférieure à 1 % en 2024, avec une économie allemande toujours à l'arrêt. La Chine ralentit également avec une croissance qui serait inférieure à 5 %. La plupart des banques centrales des pays avancés (BCE, Fed, BoE, BNS, BoK, Riksbank, etc.) ont commencé à desserrer l'étau du crédit sur fond de nette décélération de l'inflation en 2024 et ce mouvement se poursuivrait :

- La Banque Centrale Européenne a abaissé ses taux directeurs de 75 pbs à 3,25 % pour le taux de dépôt et ce mouvement se poursuivrait avec une nouvelle baisse de 25 pbs attendue en décembre et un taux terminal prévu à 2,0 % en juin 2025.
- La Fed a entamé son cycle d'assouplissement en fanfare en abaissant son objectif de taux de 50 pb en septembre et ce mouvement baissier se poursuivrait.
- La Banque d'Angleterre a également entamé son cycle de baisses de taux et celui-ci continuerait.
- A rebours, la Banque du Japon a mis fin aux taux négatifs et pourrait procéder à une nouvelle hausse de taux d'ici la fin de l'année.

Le risque géopolitique se renforce par ailleurs dans de nombreux pays. L'intensification de la guerre en Ukraine et du conflit au Moyen-Orient avec un renforcement des tensions Iran-Israël en sont l'illustration. Sur le plan politique, l'élection de D. Trump fait peser le risque de la mise en place de tarifs douaniers et d'une politique plus imprévisible. En Europe, la France a un gouvernement qui ne dispose que d'une fragile majorité et la coalition gouvernementale en Allemagne présente de sérieux signes de fragilités.

Le contexte Zone Euro : l'activité a fait mieux que prévu au 3 -ème trimestre, mais cela va-t-il durer ?

Le scénario de croissance : une croissance du PIB de 0,8 % en 2024 et de 1,3 % en 2025 en zone Euro est anticipée. L'activité a progressé de +0,4 % au T3 en zone Euro, après +0,2 % au T2, une hausse supérieure aux attentes du consensus des économistes. La dynamique de la croissance est toutefois très hétérogène : L'Espagne continue de surperformer avec +0,8 % de croissance et l'activité a accéléré en France à +0,4 %, soutenue par un effet temporaire lié aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. L'économie allemande a échappé à la récession technique, avec une croissance de +0,2 %, tandis que l'Italie a calé, avec une croissance nulle au T3. Pour le 4 -ème trimestre 2024, une croissance du PIB de +0,3 % en zone Euro est anticipée, avec de nouveau une forte hétérogénéité entre pays.

Le contexte de l'inflation : anticipation des économistes sur 1,8 % en 2025. L'inflation a rebondi en octobre en zone Euro, passant de 1,7 % en septembre à 2,0 %. L'inflation sous-jacente est restée stable à 2,7 %, montrant de nouveaux signes de persistance, en particulier dans les services (3,9 %, quasi inchangée depuis le début de l'année), tandis que les prix des biens hors énergie ont légèrement accéléré, passant de 0,4 % à 0,5 % en glissement annuel. L'inflation continuera de diminuer en 2025, notamment au premier semestre en raison d'effets de base négatifs sur les prix de l'énergie, mais la baisse dans le secteur des services resterait lente. L'inflation (IPCH) française à 2,3 % en 2024 permettrait une prévision à 1,7 % en 2025. L'inflation (IPCH) française est ressortie en légère hausse en octobre, à 1,5 % en glissement annuel, après 1,4 % en septembre. L'inflation des services continue de baisser et l'inflation énergétique évolue désormais en territoire négatif en rythme annualisé. L'inflation des produits alimentaires et manufacturés se stabilise en rythme annualisé.

En France : l'emploi privé présente des signes d'essoufflement. Après +0,3 % au T1-2024, l'emploi salarié s'est stabilisé au T2-2024, montrant des signes d'essoufflement, en particulier dans le secteur privé. Alors que l'emploi public continue de progresser (+16k au T2-2024, après +21k au T1-2024), la dynamique de l'emploi privé s'essouffle (-25k au T3-2024 après -28k au T2-2024), celui-ci se situant 0,3 % sous son pic de mars 2024. Les perspectives d'emploi restent dégradées dans les enquêtes de conjoncture, celles-ci s'établissant sous leur moyenne de long terme. La croissance des salaires est stable à +2,9 % en glissement annuel au T2 2024 comme au T1-2024, avec des hausses plus marquées dans l'industrie (+3,4 %) que dans le tertiaire (+2,8 %) et la construction (+2,8 %). Comme au trimestre précédent, les salaires augmentent plus vite que les prix, permettant ainsi une amélioration du pouvoir d'achat des ménages. Le taux de chômage a baissé de -0,2 point au T2-2024 à 7,3 % en France (hors Mayotte), mais reste au-dessus de la moyenne européenne (5,9 % en août 2024 après 5 mois à 6 %). Le taux d'activité est resté stable à 74,5 %, son plus haut niveau historique. Néanmoins, l'embellie demeure fragile dans un contexte de ralentissement de l'activité : les craintes des ménages concernant l'évolution du chômage augmentent nettement dans les enquêtes de conjoncture, tout en restant un peu inférieures à leur moyenne de long terme.

Un nouveau dérapage du déficit public en 2024.

En 2023, le déficit public s'est élevé à 5,5 % du PIB, après 4,7 % en 2022 et contre 4,4 % attendus dans le projet de loi de finances. Le creusement du déficit en 2023 s'explique par trois facteurs : une faible croissance spontanée des prélèvements obligatoires après deux années exceptionnelles post-covid ; la poursuite de baisses d'impôts pour plus de 10 milliards € ; et enfin, les dépenses publiques hors mesures exceptionnelles et hors charges d'intérêts qui ont continué d'augmenter à un rythme nettement supérieur à l'inflation. En 2024, le déficit public devrait atteindre 6,1 % (contre 4,4 % dans le PLF et 5,5 % dans le Programme de stabilité), ce qui marquerait un deuxième dérapage consécutif pour le gouvernement, ce qui est inhabituel en dehors des périodes de crise. Le gouvernement vise un effort de redressement budgétaire de 60,6 milliards € (~2 points de PIB) en 2025 pour ramener le déficit public à 5 %. Le « cocktail budgétaire » gouvernemental comprend un effort de 41,3 milliards € de réduction des dépenses et 19,3 milliards € de hausses d'impôts avec une croissance du PIB attendue à 1,1 %.

1 - Sur le plan local

1.1 Les diverses missions du CCAS

- La domiciliation ;
- Les aides dites « facultatives » : bons alimentaires et vestimentaires, aides financières ;
- Les aides dites légales : aides du département que le CCAS instruit dans un premier temps avec recherche des obligés alimentaires si besoin, aide pour remplir les documents, avis du Président du CCAS ;
- La gestion de la Résidence des Marais : Résidence autonomie de 10 logements ;
- Le volet « séniors » : chaque année, colis et repas de Noël, organisation de la semaine bleue au mois d'octobre, plan canicule et grand froid ;
- La gestion du logement d'accueil et l'accompagnement des personnes logées ;
- La préparation des Conseils d'Administration ;
- Enquêtes dans le cadre des regroupements familiaux ;
- Le portage de repas ;
- Mise en place d'ateliers pour les séniors de Montluel.

1.2 Rétrospective des actions menées en 2024 : ateliers et animations

Le Café des aînés

Un groupe de séniors unis continue de se retrouver autour d'un café et de petits gâteaux tous les vendredis matin de 9h30 à 11h30. L'occasion pour eux d'échanger, faire connaissance et rire. Un repas partagé a été mis en place une fois par mois de 11h30 à 13h30. En général, chacun apporte petits amuses bouches, desserts et boissons puis ils se cotisent pour acheter des pizzas qu'ils partagent. Les anniversaires sont aussi organisés afin de passer un bon moment convivial. C'est aussi un bon moyen de rompre la solitude. Ce sont entre 15 et 20 personnes qui viennent partager ces bons moments.



DOM'ECO :

Cette action a pour finalité d'apprendre à mieux consommer pour réduire ses factures d'énergies, ses déchets, l'utilisation des produits toxiques afin de limiter son impact sur l'environnement. Composé de 5 séances de 2h, il s'est tenu entre le 15 janvier et le 12 février 2024. Le nombre de participants a été de 12 personnes.

LES ACTIONS AVEC LE CENTRE DE LOISIRS :

Certains mercredis après-midi avec le centre de loisirs, un groupe d'enfants proposent des jeux de sociétés aux séniors afin de créer un lien intergénérationnel. Les enfants offrent aussi des dessins et partagent un goûter en fin d'après-midi.



Les échanges avec la MFR :

Nous poursuivons nos échanges avec les jeunes de la MFR. Certains vendredi matin de l'année, les jeunes viennent animer le café des aînés en proposant des ateliers (jeux, détente, bricolage, etc.). Beaucoup de gentillesse, d'échange et d'écoute de la part de ces jeunes envers nos aînés. Puis à leur tour, les séniors sont invités à la MFR où ils sont accueillis par les jeunes. Un moment privilégié que le groupe adore.

Pâques en Dombes :

Le vendredi 29 mars, organisé par les jeunes de la MFR, la journée pâques en Dombes est une rencontre intergénérationnelle avec des activités prévues en quatre étapes. Dans un premier temps l'histoire de l'architecture du domaine et de sa chapelle. Dans un deuxième temps des jeux en plein air et une chasse au trésor qui consiste à retrouver des œufs dans le parc du domaine. Dans un troisième temps il s'agit de goûter des aliments à l'aveugle afin de réveiller ses sens et de reconnaître les goûts des aliments. Enfin, un Blind test musical est proposé, il faut donner le titre de la chanson et le nom de l'artiste des extraits de musique. Pour finir l'après-midi un goûter entre jeunes et séniors est partagé afin de passer un bon moment convivial.



8 sur 20



Document transmis en préfecture
CREF-269101480-20250225-2025-02-25-002-DE
Date de rétransmission : 05/03/2025
Date de réception préfecture : 05/03/2025

La journée de l'autisme :

Comme tous les ans, le 2 avril, à l'occasion de la journée de l'autisme, la mairie a pu s'illuminer en bleu afin de montrer son soutien aux familles. Les agents, en solidarité avec cette journée, se sont habillés en bleu.



Atelier jeux vidéo :

C'est une initiation intergénérationnelle entre les enfants du centre du loisirs et les séniors. Organisé à la bibliothèque de Montluel, ils jouent en binômes et passent un bon moment de partage.



Courir pour elles :

C'est une marche ou une course solidaire pour sensibiliser sur le cancer du sein par la pratique d'une activité physique régulière et de soutenir les femmes touchées par la maladie en leur offrant l'accessibilité à des séances d'Activité Physique Adaptée en milieu hospitalier ou associatif.

Agents, élus et séniors ont montrés leur soutien à la campagne contre les cancers en s'inscrivant pour une marche de 5 Km. Un nom d'équipe a été choisi : Montlu'elles afin de montrer le soutien à cette campagne.



Plantation :

Nos aînés ont été invités à planter des fleurs de diverses variétés avec les espaces verts. Quatre personnes sont venues partager cette animation. Des impatiens, de la sauge, de la verveine et du chlorophytum vont mettre en valeur le parvis de l'entrée du parking de la mairie.



La Semaine bleue :

Du 07 au 11 octobre, le CCAS de Montluel, la Commune (mairie, bibliothèque, écoles primaire) et ses nombreux partenaires (EHPAD, MFR de la Dombes, collège, PPE etc.) ont proposé, dans le cadre de la semaine bleue, des temps de partages intergénérationnels. Cette année, le thème du corps, hygiène, santé blessures avait été retenu.

Le lundi, les enfants de l'école St EXUPERY ont pu découvrir avec différentes intervenantes l'hygiène dentaire, la santé, la posture et avec les sauveteurs secouristes les blessures. Le mercredi, les enfants du centre de loisirs ont pu découvrir la sophrologie et l'hygiène, santé et blessures. L'après-midi nos séniors sont allés à la MFR afin que les jeunes leur fassent des massages aux mains. Le jeudi, les enfants de l'école de DAUDET sont venus à la bibliothèque pour participer à un jeu sur le corps exquis et le vendredi un parcours sportif a été installé au PPE.

Cette année, la déception du faible nombre d'inscriptions doit faire réfléchir le CCAS sur la continuité de cette semaine bleue l'année prochaine.



LA RESIDENCE DES MARAIS :

- ✚ Atelier floral : Un atelier floral a été organisé le 19 janvier avec la boutique « couleurs de fleurs » à la résidence des Marais. Quatre résidentes ont réalisé une œuvre florale dans un pot qu'elles ont pu emmener chez elles. Cet atelier a été très apprécié par les participantes.
- ✚ Fin janvier un moment convivial autour d'une galette et un verre de l'amitié a été organisé avec les élus et les agents du CCAS dans la salle commune de la Résidence. Cinq résidentes ont répondu présente. Ce moment a permis de présenter les vœux. Les résidentes ont pu s'exprimer sur leurs problèmes, leurs souhaits et leurs choix pour des ateliers.
- ✚ Le mardi 9 avril un moment convivial autour d'une tarte aux pommes et un verre de l'amitié a été organisé avec les élus et les agents du CCAS dans la salle commune de la Résidence. Quatre résidentes ont répondu présente. Ce moment a permis de présenter de nouveaux ateliers et d'échanger. C'est aussi un bon moyen de rompre la solitude.
- ✚ En mai, une après-midi jeux de société a été proposé afin de passer un bon moment pour contribuer à lutter contre les troubles de la mémoire. Deux résidentes sont venues pour participer au différent divertissement suggérer.
- ✚ Un atelier floral a été organisé le 7 août avec la boutique « couleurs de fleurs » à la résidence des Marais. Cinq résidentes ont réalisé une œuvre florale dans un pot qu'elles ont pu emmener chez elles. Cet atelier a été très apprécié par les participantes.
- ✚ Le 5 novembre un moment convivial autour d'une tarte et un verre de l'amitié a été organisé avec les élus et les agents du CCAS dans la salle commune de la Résidence afin de souhaiter la bienvenue et faire connaissance avec la nouvelle résidente. Cinq résidentes ont répondu présente. Ce moment a permis de se présenter pour l'accueillir dans les meilleures conditions.
- ✚ Un atelier floral a été organisé le 26 novembre avec la boutique « couleurs de fleurs » à la résidence des Marais. Six résidentes ont réalisé une œuvre florale sur un support qu'elles ont pu emmener chez elles. Cette décoration été pour une décoration de Noël. Cet atelier a été très apprécié par les participantes.

Malheureusement, il est de plus en plus compliqué de trouver des animations qui correspondent aux attentes des résidentes. Or le département nous sollicite quant à la mise en place obligatoire d'ateliers.

LES FETES DE FIN D'ANNÉE :

Pour les fêtes de fin d'année, chaque senior de plus de 70 ans a eu le choix entre un repas ou un colis.

Cette année, ce sont 639 courriers qui ont été envoyés aux personnes de 70 ans et trente pour Cordieux, fin octobre.

Pour les personnes qui ont choisi le repas, celui-ci s'est tenu à la salle polyvalente le samedi 30 novembre. Les décorations des tables ont été réalisées par les CP du centre de loisirs et le cerdon offert par le CCAS de Cordieux. 155 personnes ont participé au repas (Cordieux et Montluel confondus). Le service a été effectué, bénévolement, par 11 jeunes afin de créer du lien intergénérationnel.

Entre le 14 et le 22 décembre, les équipes constituées de membres d'élus, ont distribué 166 colis simples, 156 colis sucrés, 82 duos et 30 colis pour la maison de retraite.



1.3 Projets d'actions 2025

1.3.1 LA RESIDENCE DES MARAIS :

Le rafraîchissement d'un logement a été réalisé. Une nouvelle résidente a pu intégrer la Résidence.

Les places de parking appartenant aux logements seront équipées de plaques avec le nom de la Résidence.

Les travaux d'entretien des toilettes ont débuté. La campagne continuera tout au long de l'année.

1.3.2 LA SEMAINE BLEUE :

La semaine bleue est l'occasion pour les acteurs travaillant auprès des aînés d'organiser des animations publiques favorisant les liens entre générations. Suite au peu d'engouement des seniors, de l'année 2024, le CCAS est en réflexion pour le reconduire.

1.3.3 OCTOBRE ROSE :

Octobre rose est un mois d'information et de mobilisation sur le cancer du sein. Une femme sur huit est concernée par le cancer du sein. Les projections pour 2025, qui tiennent compte de l'augmentation qui a suivi, correspondent ainsi au niveau le plus élevé depuis 1990. Plus encourageant la mortalité diminue progressivement depuis les années 1980 avec un déclin de 1,6% par an entre 2010 et 2018. Du 1er au 31 octobre, professionnels de santé, ONG et associations sont rassemblés à travers le monde autour de l'information sur le dépistage du cancer du sein.

Le CCAS réitérera l'installation de parapluies roses sur le parvis de la Mairie afin de soutenir la cause. D'autres actions pourraient voir le jour.



1.3.4 COURIR POUR ELLE : TOUTES SOLIDAIRES

Créée en 2009, COURIR POUR ELLES a pour vocation de sensibiliser le grand public à la pratique régulière d'une activité physique comme moyen de prévention contre la maladie et comme soutien aux femmes en traitement pendant et après leur parcours de soin. A cette occasion, le CCAS ainsi que la Mairie participeront au 5 Kms de marche qui auront lieu à Miribel le 26 mai.

1.3.5 JOURNEE DE L'AUTISME :



Le 2 avril, c'est la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Organisée depuis le 2 avril 2008, cette journée a pour objectif de sensibiliser le grand public à l'autisme qui constitue un véritable défi de santé publique. Reconnu comme un handicap en France depuis 1996, l'autisme ou **troubles du spectre autistique (TSA)** est **trouble chronique du neurodéveloppement**. Le CCAS réitère son association à Côtiers Autisme afin de lui apporter son soutien. A cette occasion, la Mairie sera éclairée en bleu et les agents porteront cette couleur le mercredi 2 avril. Nous prenons en compte l'installation d'une structure d'accueil de jour par l'ADAPEI et le CCAS est prêt à travailler avec eux.

1.3.6 ATELIERS A THEMES :

Le CCAS continuera de proposer divers ateliers, en partenariat avec le TRAIT D'UNION tout au long de l'année, informatique, bien-être... Les dates ne sont pas encore arrêtées.

1.3.7 ACTIONS JEUNES :

Le CCAS s'associera aux enfants du centre de loisirs afin de proposer des mercredis après-midi « JEUX ». Un bon moyen de créer un lien intergénérationnel.

Comme l'année dernière, le CCAS souhaite continuer son partenariat avec la MFR de Montluel et l'Institut Médico Educatif (IME). C'est à ce titre, que seront organisés des ateliers et des rencontres.

Les jeunes de la MFR de Montluel participeront avec nous à différents temps forts.

2 – le Contexte financier

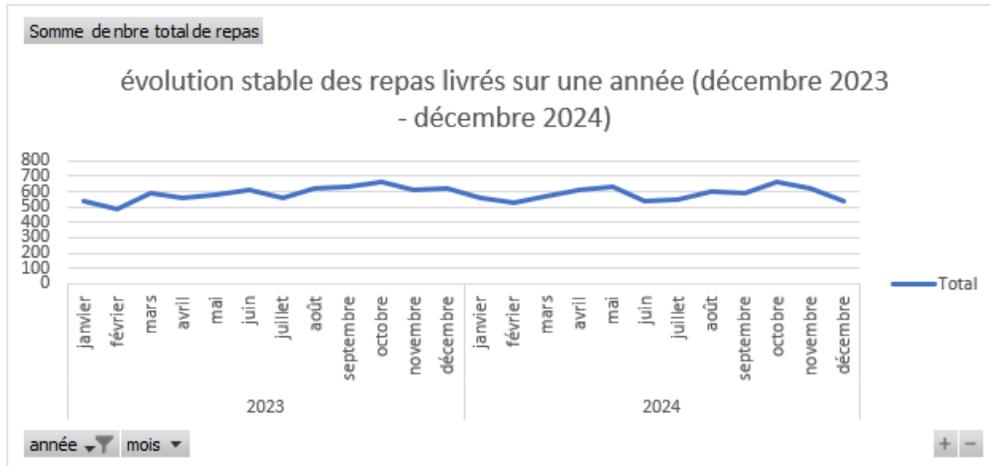
2.1 Retour sur 2024

L'exercice 2024 présente un résultat négatif de – 36 K€ pour la section de fonctionnement et un excédent de + 175 K€ pour la section d'investissement.

2.1.1 Zoom sur les recettes 2024

Les recettes réelles de fonctionnement 2024 ont diminué :

- La subvention communale a été de 40 K€, les dotations communale (19 K€) et préfectorale (27 K€) pour le PRE ne sont plus encaissées sur ce budget, le chapitre 74 connaît donc une diminution conséquente.
- Les revenus des loyers ont diminué légèrement suite à la vente de la boulangerie « au pétrin des saveurs »
- Il est rappelé la limitation de l'augmentation des loyers de la résidence des Marais à 15 € par mois, le reste étant pris en charge par le CCAS ainsi que la prise en charge par le CCAS d'une partie du prix du portage des repas.
- Depuis le 1^{er} octobre 2024, le prestataire de portage de repas est l'EHPAD des Tilleuls. Les bénéficiaires font un retour très positif de la qualité des repas.



- Les concessions cimetières ont fortement augmenté du fait d'un nouveau mode de gestion de leur suivi

Les recettes d'investissement ont enregistré un pic grâce à la vente de la boulangerie « au pétrin des saveurs » : + 170 000 €.

2.1.2 Zoom sur les dépenses 2024

En 2024, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 6.4 % par rapport à l'exercice 2023, soit + 15 K€ :

- Le chauffage : + 2.9 %
 - L'électricité : retour à une dépense « normale » suite à la fin du dispositif ARENH
 - Le petit matériel de réparation : + 11.6 %
 - Le portage de repas : + 18.6 %
 - Vente de paëlla lors de la foire (nouveau projet)
- En investissement, les dépenses s'élèvent à environ 8 000 € :
 - Avance sur les frais de notaire liés à l'achat de l'appartement situé 59 place des tilleuls
 - L'achat complet de ce logement est enregistré en Restes A Réaliser et sera donc finalisé sur le budget 2025.

2.2 Les orientations de 2025

2.2.1 Les recettes de fonctionnement

- La subvention versée par la commune restera de 40 000 € comme en 2024, mais le résultat de l'exercice 2025 sera à surveiller, en vue de maintenir un niveau correct d'excédent.
- La part la plus importante des recettes du CCAS provient de l'encaissement des loyers. Toutefois, l'augmentation des loyers est limitée en 2025 à + 20 €/ mois et par locataire.
- 3 000 € sont prévus pour l'encaissement des dépôts de garantie (ce même montant est prévu en dépenses d'investissement).
 - Le chapitre 002 : le report des exercices antérieurs est diminué du fait du résultat négatif 2024 de la section de fonctionnement.
 - Le chapitre 70 : ce sont essentiellement les recettes du portage de repas, maintenues raisonnablement au niveau de 2024.
 - Le chapitre 74 : il est alimenté par la subvention communale de 40 K€.
 - Le chapitre 75 : il comprend les loyers réévalués avec le logement situé 59 place des tilleuls.
 - Le chapitre 78 est à mouvementer pour répondre aux obligations de l'instruction de la comptabilité M57.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	BP 2025
002	Sous-total chapitre 002	42 224,71 €
70	Sous-total chapitre 70 - produits des services, du dom	69 000,00 €
74	Sous-total chapitre 74 - dotations et participations	40 000,00 €
75	Sous-total chapitre 75 - autres produits de gestion cou	107 400,00 €
78	Sous-total chapitre 78	100,00 €
TOTAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	258 724,71 €

2.2.2 Les recettes d'investissement

- Le CCAS a pour recettes d'investissement : la dotation aux amortissements, les dépôts de garantie ainsi que le FCTVA. Ce dernier est à 100.80 € car généré par les dépenses d'investissement moindres de 2023.

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	BP 2025
001	Sous-total chapitre 001 - solde d'exécution	247 795,55 €
040	Sous-total chapitre 040 - opérations d'ordre de transfert entre sections	7 500,00 €
16	Sous-total chapitre 16	3 000,00 €
TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	258 295,55 €

2.2.3 Les dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 : 232 500 €

Une prévision identique à 2024.

Chapitre 012 : 0 €

La mise à disposition des moyens de la commune auprès du CCAS sera gracieuse.

Chapitre 042 : 7 500 €

Ce montant correspond aux dotations aux amortissements.

Chapitre 65 : 18 300 €

Ce chapitre comprend les aides de secours et les subventions octroyées aux associations.

Chapitre 67 : 500 €

En cas de nécessité d'annulation de titres sur exercices antérieurs.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	BP 2025
011	<i>Sous-total chapitre 011 - charges à caractère général</i>	232 324,71 €
012	<i>Sous-total chapitre 012 - charges de personnel et frais assimilés</i>	0,00 €
042	<i>Sous-total chapitre 042 - opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	7 500,00 €
65	<i>Sous-total chapitre 65 - autres charges de gestion courante</i>	18 300,00 €
65	Autres charges exceptionnelles sur op.gestion	
67	<i>Sous-total chapitre 67 - charges exceptionnelles</i>	500,00 €
68	<i>Sous-total chapitre 68 - dotations aux provisions</i>	100,00 €
TOTAL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	258 724,71 €

2.2.4 Les dépenses d'investissement

Les remboursements de dépôts de garantie s'élèvent à 3 000 € (en cas de résiliation de baux).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé	BP 2025	RAR 2024	total BP 2025
16	Sous-total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilés	3 000,00 €	- €	3 000,00 €
21	Sous-total chapitre 21 - immobilisations corporelles	105 606,80 €	152 688,75 €	258 295,55 €
TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	108 606,80 €	152 688,75 €	258 295,55 €

3 – Conclusion

Le projet de vente de la boulangerie « au pétrin des saveurs » ainsi que l'achat d'un logement ont été menés à bien en 2024.

L'année 2025 s'annonce délicate pour la section de fonctionnement face à une section d'investissement confortable

La section de CORDIEUX du CCAS de MONTLUEL

Les orientations budgétaires 2025 de la section de CORDIEUX du CCAS de MONTLUEL sont présentées au sein de ce Rapport d'Orientations Budgétaires.

Il est rappelé que la section de CORDIEUX ne dispose pas de section d'investissement.

Rappel du budget 2024 :

Elles s'élèvent à 1 063 € pour les frais de repas partagés et les coffrets des fêtes de fin d'année.

Les recettes de fonctionnement : la subvention communale de 1 000 € et 30 € de don.

Le résultat de l'exercice est de – 33 €.

Le budget 2025 :

- Les dépenses de fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	BP 2025
011	<i>Sous-total chap 011</i>	4 156,37
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		4 156,37

En 2025, la section de CORDIEUX continuera de proposer ces moments conviviaux. Les dépenses sont identiques : le repas et les colis de fin d'année.

- Les recettes de fonctionnement :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	BP 2025
002	<i>Sous-total chapitre 002</i>	3 156,37
74	<i>Sous-total chapitre 74</i>	1 000,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		4 156,37

Les recettes 2025 sont composées du report de l'excédent des années antérieures et de la subvention communale de 1 000 €.

Conclusion

La section de CORDIEUX du CCAS de MONTLUEL a pour mission principale d'organiser des temps conviviaux pour les habitants de CORDIEUX, associés aux manifestations du CCAS de MONTLUEL.